VAUCLUSE.FR

Certaines communes du département de Vaucluse, notamment en milieu rural, peinent à maintenir une offre médicale. En effet, lorsqu’un médecin quitte son cabinet, il ne trouve souvent pas de remplaçant et les maires n’ont pas toujours les moyens d’agir pour favoriser l’installation d’un nouveau médecin.

Le Conseil départemental de Vaucluse travaille donc à la mise en place de dispositifs visant à optimiser la couverture médicale en Vaucluse. Plusieurs pistes sont à l’étude :

Investir dans la couverture médicale du Vaucluse

L’aide à l’installation de médecins libéraux. Le Conseil départemental viendra en appui des communes, notamment via
des campagnes de communication, pour promouvoir l’attractivité du Vaucluse auprès des médecins,

›

L’élaboration d’un partenariat avec l’ARS pour favoriser l’installation de jeunes médecins en Vaucluse. En effet, la loi « hôpital, patients, santé, territoire », votée en 2009, permet aux étudiants en médecine de percevoir une allocation à partir de la deuxième année. En contrepartie, l’étudiant s’engage à choisir une spécialité sous-représentée ou bien à s’installer pendant au moins deux ans dans une zone où la continuité médicale est menacée,

›

Le financement de maisons de santé. Le Conseil départemental participera financièrement à la création de maisons médicales. Ces maisons de santé, en permettant le regroupement de médecins voire d’équipes pluridisciplinaires, constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s’installer seul dans une commune,

›

Le recrutement de médecins libéraux dans les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), structures d’accompagnement médico-sociales du Département. Ce dispositif, qui existe déjà dans d’autres départements, est à l’étude par les services administratifs. En effet, avec ses 16 EDeS et leurs deux antennes, le Conseil départemental couvre l’intégralité du territoire, ce qui permettrait d’apporter aux Vauclusiens une offre médicale de proximité.

›

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

Vaucluse
Chargement...

.